
CONSEIL MUNICIPAL
du
Lundi 18 Novembre 2019 à 20h30

Etaient présents : Jean-Paul COZIEN, Sébastien BOURHIS, Emmanuel GUEGUEN, Nadine HASCOET, Stéphane JAYR, Valérie LE ROUX, Danièle LE STER, Jean-Christophe MAHE, Bernard PALUD, Anne-Marie RIOU,

Etaient absents excusés : Bruno KERIHUEL, Brigitte LANNUZEL, Estelle PAUMARD,

Étaient absents : Yann ILEMOINE, Dominique LECOMTE, Isabelle MORVAN, Pierre TALLEC

□ **PRESENTATION DU DIAGNOSTIC ENERGETIQUE PAR LE SDEF**

Présentation du diagnostic énergétique 2016-2018 réalisé par Mr Moriceau du SDEF. Après une brève présentation du SDEF, Mr Moriceau présente sa mission de conseiller en énergie auprès des collectivités.

La première étape est l'élaboration d'un diagnostic, qui sera suivie d'un plan d'action à mettre en œuvre.

La convention est signée pour 3 ans.

Le bilan a été réalisé sur 3 ans et a porté sur les bâtiments, l'éclairage public et les véhicules.

Il en ressort que l'évolution des consommations est restée stable sur trois ans.

La part des bâtiments correspond à 75 % des consommations en énergie (comme dans les autres communes).

La part de l'électricité est de 50%.

En 2018, les dépenses énergétiques sont de 75 000€, soit 5% de plus qu'en 2016, en raison principalement de l'évolution du prix des énergies.

***** arrivée de Mme Le Roux à 20h40.**

Optimisation à réaliser :

- Exemple, le chauffage fonctionne le dimanche à l'école maternelle
Des mesures de température vont être faites les trois prochaines semaines.
- Contrat d'électricité à l'EAA est trop élevé en puissance.
Il est proposé de réduire l'abonnement de 45, à 36 KWH. Le gain sera d'environ 800 à 1000€.
Information supplémentaire : pour les bâtiments supérieurs à 1 000 m², un projet de décret est en cours pour obliger à réduire les consommations énergétiques

□ **FINANCES**

✚ **MARCHE DEMOLITION DU GWRAC'H DU**

La consultation pour démolition du GWRAC'H DU en vue de la construction de la maison de santé a eu lieu et la commission appel d'offre s'est réunie le 5 novembre 2019.

La commune a reçu 4 réponses. Après analyse, il s'avère que le montant du marché est plus élevé que prévu dû aux matériaux repérés dans le bâtiment (amiante et le plomb sont à traiter).

Le maire propose de contractualiser avec l'entreprise Liziard pour 83 056€ HT.

Une demande subvention est en cours auprès de la préfecture (DETR).

Le Conseil Municipal vote POUR à l'unanimité.

DM BUDGET PONT AR DEVEZ ET CLOTURE DU BUDGET PONT AR DEVEZ

Il s'agit de clôturer le budget de lotissement de Pont Ar Devez. Des écritures comptables sont à enregistrer via une Décision Modificative, pour permettre le versement sur le budget communal du résultat de 40 584,12€.

Il est proposé de modifier le budget comme suit :

- Diminuer le compte D/6015 de 33 322€
- Créditer le compte D/6522 de 33 322€
- Créditer le compte R/7588 de 1€

Le Conseil Municipal vote POUR la Décision modificative, le reversement de l'excédent de 40 584,12€ au budget principal et de clore le budget de Pont ar Devez au 31/12/2019 à l'unanimité.

DUREE AMORTISSEMENT SUBVENTION SDEF

Les subventions d'équipements versées aux SDEF doivent être amorties. La règle est d'amortir sur dix ans. Il est proposé d'appliquer ces amortissements à partir de 2017 au compte 204.

Le Conseil Municipal vote POUR à l'unanimité.

DM POUR AMORTISSEMENT SUBVENTION SDEF

Une décision modificative est nécessaire pour constater ces amortissements.

Il est proposé

- Créditer le compte D/6811-042 de 4 889€
- Diminuer le compte D/022 de 4 889€
- Créditer le compte R/2041582 de 4 889€
- Diminuer le compte R/2111 de 4 889€

Le Conseil Municipal vote POUR à l'unanimité.

SUBVENTION ANCIENS COMBATTANTS

Une subvention exceptionnelle pour l'association des anciens combattants pour la commémoration en mémoire du soldat américain 1939-1945.

Le 8 mai 2020, des représentants des familles de soldats seraient présents.

Une subvention de 2 500€ est proposée.

Le Conseil Municipal vote POUR à l'unanimité.

APPROBATION CLECT

En 2019, la compétence de la petite enfance et les EHPAD a été transférée à Quimper Bretagne Occidentale.

Edern n'est concernée que par le transfert de compétence « petite enfance » pour les montants suivants :

- En fonctionnement : 42 830 €, soit 18% du pays Glazik,
- En investissement : 9 991 €

QBO retiendra ces sommes sur le Attributions de Compensation (AC) définitives de 2019.

Les AC définitives 2019 sont de 276 397 € qui vont permettre d'alimenter le SIVOM. A cela s'ajoute le pacte fiscal et financier soit un montant total d'AC de 347 257 € versées par QBO.

Le Conseil Municipal vote POUR à l'unanimité.

❑ QUESTIONS DIVERSES

PLU

Suite au refus de la Préfecture de valider le P.L.U en l'état. Une rencontre a eu lieu le jeudi 14 novembre avec la DDTM. Concernant la partie habitat, la Préfecture validerait le projet, et pour la partie économique, elle serait limitée à ce qu'elle est à ce jour (suppression de la partie autour du village Langelin). Nous sommes en attente d'une réponse écrite de la DDTM.

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE DE QBO

Le maire présente le rapport d'activités de QBO qui fait état de :

- L'action emploi et insertion
- La collecte et la gestion des déchets
- L'assainissement et l'eau
- L'attractivité du territoire
- La culture et la communication.

QUESTIONS ET INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Mr Bourhis s'interroge sur les travaux des aires de jeux.

Mr Cozien précise que la priorité avait été donnée au nettoyage du bourg, cependant la réalisation du muret est programmée et les copeaux sont commandés. Et ajoute que les services techniques participeront au montage des jeux.

Au niveau du stade, le terrain de foot est opérationnel, il reste des travaux à faire au niveau des drains, une croûte superficielle compacte s'étant formée. Le coût sera d'environ 2000 €.

En réponse à une question de Mme Le Roux sur le projet éolien, il est indiqué qu'une réunion est prévue mi-décembre avec les propriétaires.

La réunion d'accueil des nouveaux arrivants est fixée au samedi 14 décembre 2019 à 11h00.

Le repas des élus aura lieu le 21 décembre 2019 à 20h00.

Fin de séance à 22h30.